

Données statistiques sur l'agriculture suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **23 (1931)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en raison de la tenue à Genève de la Conférence générale du Désarmement, la session de 1932 ne pourrait avoir lieu dans cette ville. En prévision de cette éventualité, le représentant de l'Autriche a invité la Conférence internationale du Travail à siéger à Vienne. Le représentant de la Suisse a déclaré que la ville de Lucerne serait également heureuse de recevoir la Conférence si celle-ci ne pouvait s'assembler à Genève. La Conférence a confié au conseil d'administration du Bureau international du Travail le soin de choisir, en tenant compte des circonstances et des offres faites par les Etats ou villes intéressées, la ville où se tiendra la seizième session, si elle ne peut avoir lieu à Genève.

En ce qui concerne *l'élection du conseil d'administration*, tous les titulaires et membres-adjoints ont été réélus dans le groupe ouvrier. Trois seuls changements sont à signaler: Hayday remplace Poulton, Carillo (Espagne) remplace Largo Caballero, actuellement ministre du travail, et Schorch (Autriche) remplace Hueber, démissionnaire pour raison de santé.

Le grand débat sur le *chômage*, auquel prirent part 54 orateurs, ne s'est pas terminé par des propositions concrètes et précises. Une résolution, adoptée à l'unanimité, invite le conseil d'administration à poursuivre l'étude du problème. Il semble qu'après ce débat la situation générale est devenue plus nette et plus claire quoique, comme l'a fait remarquer Albert Thomas, il n'existe pas une solution, un remède radical à tous les sceaux et applicable dans tous les pays. Toute une série de mesures d'ordre international, appuyées par une action nationale différenciée, pays par pays s'imposent. Mais un travail préparatoire a été accompli par la Conférence, pour ceux qui un jour commenceront à appliquer et à réaliser les solutions théoriques envisagées.

Données statistiques sur l'agriculture suisse.

1^o Nombre et importance des entreprises agricoles.

Grâce au recensement des fabriques qui eut lieu le 22 août 1929, il a également été permis d'établir le nombre et l'importance des entreprises agricoles. Les résultats provisoires ont été publiés, nous les indiquons ci-dessous à côté de ceux du premier recensement de 1905. A ce sujet, il y a lieu de remarquer que les recensements de 1905 et 1929 n'ont pas été effectués sur des bases tout à fait analogues. Ainsi en 1905, les exploitations comptant pour le moins 50 ares étaient seules comprises dans le recensement alors qu'en 1929, celles de 25 ares déjà sont comptées, et en partie d'autres encore (entreprises spéciales). En outre, en 1905 les pâturages communs étaient considérés comme exploitation autonome, en 1929 ils ont été attribués aux exploitations vallonières. Lors de ces recensements, il n'a pas été possible d'englober absolument toutes les exploitations par suite de la méfiance dont a fait preuve la

population à l'idée de ce recensement. C'est donc sous réserve seulement que nous pouvons établir une comparaison.

Degré de classe	1905		1929	
	Nombre des exploitations absolu	%	Nombre des exploitations absolu	%
Exploitations spéciales	8,786	3,5	5,635	2,4
au-dessus de 0,25— 0,5 ha	—	—	14,386	6,0
» » 0,5 — 3 »	100,390	39,6	81,817	34,3
» » 3 — 5 »	46,062	18,3	40,592	17,0
» » 5 —10 »	55,467	22,0	57,265	24,0
» » 10 —15 »	19,763	7,8	21,189	8,9
» » 15 —30 »	14,744	5,9	13,883	5,8
» » 30 —70 »	4,620	1,8	3,018	1,2
» » 70 ha	2,664	1,1	894	0,4
	252,496	100	238,679	100

Le nombre total des exploitations agricoles a diminué de 14,000 environ depuis 1905. L'Office fédéral des statistiques estime que du fait que l'on a compté les exploitations en dessous de 0,5 ha, le recensement a englobé environ 10,000 exploitations de plus (en réalité 14,000, mais une partie comptait comme exploitations spéciales en 1905). La diminution est donc de 24,000. En outre, la suppression des pâturages communs a occasionné une perte estimée à 6000 exploitations. La diminution des exploitations agricoles serait ainsi au total de 30,000 entreprises.

L'Office de statistique suppose que par suite du développement industriel, et spécialement des constructions urbaines et des voies de trafic, 800 à 1200 ha sont sacrifiés chaque année au détriment de l'agriculture. C'est de cette manière que 12,000 petites exploitations agricoles environ ont disparu. Il y aurait donc une diminution de 18,000 exploitations. On ignore les causes. Il se peut que ce recul soit dû à une erreur de statistique, mais il se peut très bien qu'il est à attribuer à un certain *mouvement de concentration* dans l'agriculture. On retrouve ce même mouvement en observant les modifications subies dans les diverses classes. Il est vrai qu'en 1905 il y avait davantage de grandes exploitations. Cela provient cependant du fait que l'on a englobé dans la statistique les pâturages communs. Néanmoins, il n'y a pas eu une grande transition entre les petites exploitations et les exploitations moyennes. L'Office fédéral de la statistique explique cette transition par la disparition des petites exploitations qui se trouvaient tout près des villes et qui ont été vendues comme terrain à bâtir, il ne reste donc que des exploitations moyennes. Nous ne croyons pas que là est l'explication exacte de cette transition. Néanmoins l'augmentation des exploitations moyennes est minime.

2° Les systèmes d'exploitation dans l'agriculture.

Les entreprises agricoles suisses sont exploitées de manières très diverses. Très peu d'exploitations ne s'occupent que de la culture d'un produit, par exemple uniquement de la culture des champs, ou de la vigne. La plupart s'occupent de plusieurs cultures à la fois. Il est donc peu aisé d'établir une distinction encore les divers systèmes d'exploitation, du fait que de nombreuses entreprises agricoles pourraient figurer à la fois dans différents groupes. La répartition des entreprises suivant la superficie du terrain cultivé nous donne le tableau suivant:

	Nombre des exploitations		en % de toutes les exploitations	
	1905	1929	1905	1929
Exploitations forestières	1,554	2,693	0,6	1,1
» de pâturages	11,172	7,189	4,4	3,0
» vinicoles	9,025	6,071	3,6	2,5
» maraîchères	709	749	0,3	0,3
» des marais à laiche	799	303	0,3	0,1
» de prés et prairies	53,346	46,772	21,1	19,6
» de prés et prairies avec champs	31,324	40,045	12,4	16,7
» de champs dont moins de la moitié en cé- réales	59,138	76,465	23,4	32,3
» de champs dont plus de la moitié en céréales sans terrain à cultiver et exploitations ayant moins de 50 ares de terrain, y compris la forêt	76,643	41,040	30,4	17,2
	8,786	17,352	3,5	7,2
Total	252,496	238,679	100	100

Il s'est produit une très grande modification dans les exploitations s'occupant de culture agraire. Les exploitations rurales dont plus de la moitié du domaine est consacré à la culture des céréales n'ont pas diminué de moins de 35,000, ou en pour-cent, de 30 à 17 pour cent. Par contre les entreprises rurales s'occupant peu de la culture des champs, et celles dont moins de la moitié des champs est affectée à la culture des céréales ont augmenté. Il ressort de ce fait que les 20 millions de subventions accordés chaque année aux producteurs de céréales n'ont pas contribué à augmenter la culture des céréales, au contraire, il s'est produit une modification en ce sens, que la culture proprement dite des céréales s'est transformée en culture des prés et des prairies avec un peu de culture des champs. Cette modification serait plus marquée encore, si lors du recensement de 1929 on n'avait pas englobé tous les champs de trèfle et d'herbe comme fourrage, c'est pourquoi le nombre de champs cultivés paraît plus élevé en 1929 qu'en 1905. Il y a lieu d'ajouter également que parmi les entreprises s'occupant dans une large mesure de la culture des champs plus de la moitié possèdent moins de 30 pour cent de champs.

Dans l'agriculture suisse il y a donc davantage d'exploitations rurales s'occupant surtout de la culture des prés et des prairies (culture unique des prés avec un peu de culture des champs); elles représentent le 36 pour cent de toutes les exploitations. 32 pour cent d'autres entreprises cultivent davantage les champs, mais dans cette catégorie également, la culture des prés l'emporte en grande partie. Les chiffres sur le rendement brut de la production agricole prouvent clairement le fait.

Il serait en outre intéressant de savoir quelle superficie est attribuée à chaque système d'exploitation. Il est probable que les données à ce sujet ne paraîtront que dans la publication définitive du recensement.

3° La répartition du terrain.

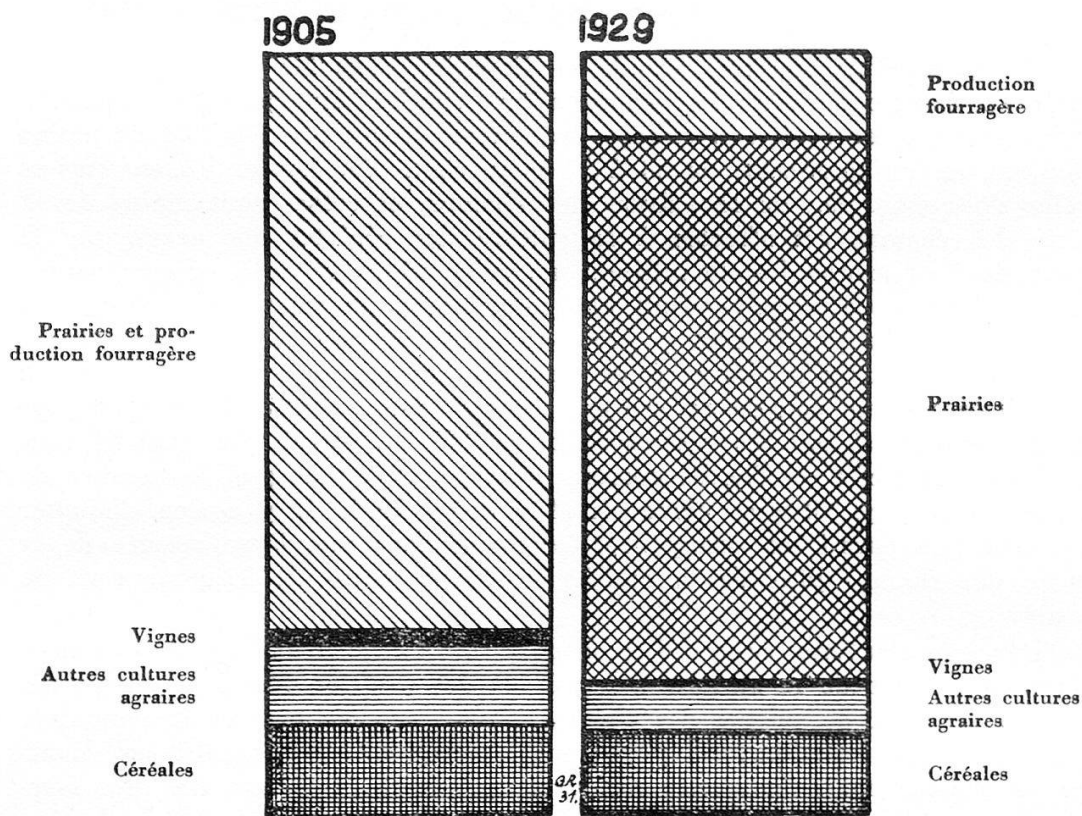
Selon le rapport annuel des statistiques, la Suisse a une superficie de 41,295 km², dont 22,5 pour cent sont inutilisables pour l'agriculture (lacs, terres improductives, habitations). En outre 21,8 pour cent sont des forêts et 1,5 pour

cent environ des marais. Le reste se répartit de moitié, ou le 27,5 pour cent de la superficie totale en pâturages et entre les Alpes. Il reste donc seulement 11,013 km², ou le 26,7 pour cent, du terrain de la Suisse pour l'agriculture.

Selon la statistique des cultures qui a paru avec les résultats des recensements de 1905 et de 1929, la surface productive se répartit comme suit sur les divers genres de cultures:

	1905 en ha	1929 en ha	1905 en 0/0	1929 en 0/0
Pâturages naturels et culture des mélanges fourragés . . .	866,500	905,201	75,6	82,2
dont: prairies naturelles . . .	—	782,481	—	71,1
Cultures agraires et horticoles . . .	255,179	185,638	22,3	16,9
dont: céréales	134,220	118,303	11,7	10,7
Vignes	24,794	10,468	2,1	0,9
Total	1,146,473	1,101,307	100,0	100,0

Le graphique démontre clairement le recul de la culture agraire et des vignes en faveur d'une extension des pâturages.



Les chiffres suivants permettent de se rendre compte des modifications survenues dans la culture des céréales:

	Nombre des genres de céréales		Espace réservé à la culture des céréales	
	Nombre absolu	Index (1917=100)	en ha.	Index (1917=100)
1905	144,703	79,4	134,219	114,4
1917	182,291	100	117,338	100
1919	219,309	120,4	137,623	117,3
1926	153,366	84,1	118,848	101,3
1929	138,249	75,9	118,303	100,9

Le nombre des cultivateurs de céréales, qui avait fortement augmenté pendant la guerre, a de nouveau rapidement diminué et en 1929 il n'atteignait même pas le chiffre de 1905. Les terres consacrées à la culture des céréales ont eu jusqu'à la guerre une superficie égale à celle de 1905, mais depuis elle a diminué et atteint celle de 1917.

Quant aux genres de céréales, la culture du froment, comparée à autrefois, a sensiblement augmenté aux dépens du blé et de l'avoine. En 1929, le 44% des terrains réservés à la culture des céréales contenaient du froment, le 17% de l'avoine et le 16% du seigle.

Le total des céréales subventionnées a été de 130,778 tonnes en 1929, dont le 56,2% a été remis à l'administration des céréales et le 43,8%, suivant les cartes de mouture, pour l'emploi domestique.

4° Le rendement brut de l'agriculture.

La statistique des terrains ne permet pas de se faire une idée de l'importance économique des diverses branches d'entreprises. Il y a lieu de tenir également compte des différents procédés de culture. La statistique des rendements en tient compte du fait que nous publions ici la part du revenu brut de l'agriculture obtenue des diverses branches de production.

La culture agraire se répartit comme suit:

	en ha	en %
Céréales	118,303	63,7
Tuberculeuses et fruits à bulbe	56,828	30,6
Autres produits agraires sans légumes	748	0,4
Légumes	7,842	4,2
Culture horticole, fruits et baies	1,917	1,1
Total	185,638	100,0

Le rendement brut final de l'agriculture suisse est le suivant:

Produits	1930	1930	1929	1928	1920/21	1911
	en millions de fr.		en pour-cent			
Lait et produits laitiers	491,85	35,51	37,09	38,22	32,56	38,48
Bétail bovin	312,78	22,58	20,35	19,34	20,73	18,16
Elevage des porcs	192,33	13,89	12,74	11,90	15,17	10,92
Elevage de la volaille	79,60	5,75	5,47	5,38	5,46	2,17
Vergers	70,46	5,09	7,11	6,99	7,19	8,08
Vignes	58,97	4,26	4,58	4,45	5,00	3,29
Céréales	47,28	3,41	3,56	4,06	4,95	2,64
Cult. des pommes de terre	45,50	3,28	3,05	3,45	3,36	3,65
Légumes	28,80	2,08	1,91	1,96	1,52	7,38
Espèce chevaline	28,30	2,04	1,76	1,79	1,75	2,00
Apiculture	8,11	0,58	0,76	0,77	0,39	0,47
Elevage des moutons	7,01	0,51	0,46	0,48	0,67	0,44
Foin	4,50	0,32	0,30	0,31	0,52	0,71
Elevage des chèvres	3,91	0,28	0,26	0,27	0,38	0,38
Espèce bovine	3,12	0,23	0,43	0,41	0,15	1,00
Culture de la betterave à sucre	1,50	0,11	0,09	0,14	0,15	0,06
Culture du tabac	0,55	0,04	0,04	0,04	0,01	0,04
Culture de diverses plantes	0,35	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03
Chanvre et lin	0,10	0,01	0,01	0,01	0,01	0,08
Elevage des vers à soie	0,07	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02
Total	1385,09	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

L'industrie laitière est donc en tête dans une large mesure. Si l'on songe que le bétail bovin, l'élevage des porcs et en partie les arbres fruitiers sont en rapport direct avec l'herbage, on se rendra compte que le 77 pour cent ou les $\frac{3}{4}$ du rendement brut total se rapporte à la culture des prés. Comparée à 1911, la part de la production de la viande a augmenté quelque peu. En 1930, par suite de la saison défavorable, le rendement de la culture des fruits a été minime. La culture des céréales qui en 1920/21 avait augmenté de 5 pour cent, s'élève actuellement à peine au-dessus de ce qu'elle était avant la guerre. Il faut naturellement tenir compte du fait que le fourrage utilisé pour les besoins mêmes de l'exploitation n'est pas compté. L'élevage de la volaille a augmenté d'une manière extraordinaire, alors que la culture maraîchère comparée à ce qu'elle était en 1911 a reculé.

Le rendement brut total de l'agriculture a été en 1930 de 100 millions de francs environ inférieur à celui de l'année précédente. Cela provient de la baisse des prix.

Durant les 10 dernières années, les rendements de l'agriculture ont été les suivants:

	En millions de fr. absolus	D'après le niveau des prix en 1914 en millions de fr.		En millions de fr. absolus	D'après le niv. des pr. en 1914 en mill. de fr.
1921	2001	1016	1926	1431	987
1922	1413	841	1927	1401	986
1923	1475	819	1928	1466	1011
1924	1504	855	1929	1479	1049
1925	1524	935	1930	1385	1090

Si nous divisons les évaluations du secrétariat des paysans sur le rendement brut par le prix index, on obtient un chiffre supérieur pour 1930. Ce calcul n'est pas tout à fait exact, car la baisse des prix des matières premières et de la production a naturellement également influencé peu à peu l'agriculture.

Au Bureau international du travail.

Le Conseil d'administration du Bureau international du travail a tenu sa 52^{me} session à Genève du 18 au 22 avril 1931.

Le Conseil a fait droit à une demande du gouvernement chinois tendant à obtenir du Bureau international du travail la collaboration de spécialistes des questions d'inspection du travail. Il a approuvé le compte rendu de la dernière session de la Commission consultative mixte agricole. Il a discuté le budget de l'organisation pour 1932. Les propositions du comité du budget ont été adoptées. Le montant total du budget est de 9,059,210 francs suisses. Le groupe patronal s'est abstenu lors du vote. La publication d'un « Annuaire des services sociaux » a été décidée. Cet annuaire donnera périodiquement, pour les divers pays, des informations aussi complètes que possible sur les services d'assurance sociale et d'assistance sociale. Le Conseil d'administration a examiné ensuite un projet de mémoire préparé par le B. I. T. en vue de soumettre à la Commission d'étude pour l'Union européenne, qui se réunira cette semaine, des propositions d'action pratique contre le chômage. Après discussion, le Conseil a décidé de transmettre le mémoire à la Commission d'étude pour l'Union européenne avec le procès-verbal des débats. Après avoir pris connaissance de divers autres rapports, il a fixé la date de plusieurs réunions de commissions et décidé de tenir la 53^{me} session le 26 mai à Genève.

Au cours de la 53^{me} session, le 26 mai à Genève, le Conseil d'administration a examiné les projets de rapport préparés par le B. I. T. sur l'appli-